

Écho Système

Sommaire

HIVER 2011-2012

- Mot de la présidente 1
- Une envolée de bois vert 2
- Programme Écol'eau : la sensibilisation par la découverte ! 3
- Aménagement et restauration du littoral au Bas-Saint-Laurent, du concret 4
- Exploration et exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent : de la consternation à l'action 5-6

CAHIER SPÉCIAL ÉNERGIE

- **Production d'énergies propres au Bas-Saint-Laurent : emplois et richesse collective** 7
- **La déclaration d'engagement** 8-9
- **La suite des choses** 10
- Le premier Forum social bas-laurentien : un succès mobilisateur qui aura des suites 11
- Les dépotoirs clandestins 12
- La pensée environnementale, un mode de vie 13
- Une coalition pour un urbanisme viable à Rimouski 14
- La baie de Rimouski : une Zone importante pour la conservation des oiseaux ! 15-16

Nous remercions tous les auteurs pour leur apport à la rédaction de cette publication. La correction a été réalisée par Julie Gaudreault, l'infographie par Luci Côté et l'impression par Impressions LP.



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

88 rue Saint-Germain Ouest,
bureau 104, Rimouski
Québec G5L 4B5
Téléphone : 418 721-5711
Télécopieur : 418 724-2216
crebsl@globetrotter.net
www.crebsl.com



Mot de la présidente

PAR KARINE MALENFANT

© Photo : istockphoto

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est grandement préoccupé par l'avenir énergétique du Québec et par notre dépendance à l'égard du pétrole. Il y a maintenant trois ans, bien avant que les hydrocarbures deviennent le sujet de l'heure, nous avons amorcé une réflexion au sujet de cette problématique. Nous avons découvert l'énorme potentiel de la région et la mise en place de solutions est même déjà commencée. En page 7, lisez le texte de Michel Morin, président d'honneur des Rendez-vous de l'énergie bas-laurentiens et maire de Rivière-du-Loup, pour vous en convaincre.

Lancés à l'automne 2010, les [Rendez-vous de l'énergie](#) ont réuni des gens de partout au Québec afin de réfléchir à la question suivante : « Peut-on imaginer le Québec sans pétrole ? » Le Bas-Saint-Laurent a été proactif dans cette démarche, tant dans l'organisation d'activités pour le grand public que dans celle du forum régional qui a réuni un large éventail d'intervenants socioéconomiques. Les 16, 17 et 18 novembre dernier se tenait à Shawinigan le premier [Forum québécois sur l'énergie](#). Lors de cet événement, les organisations présentes ont pu signer la [Déclaration d'engagement pour une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole](#). Rendez-vous à la page centrale pour connaître la procédure afin de la signer vous aussi !

Il est maintenant le temps, collectivement, de passer à l'action afin de relever le défi d'un Québec sans pétrole ! ■



CAHIER SPÉCIAL ÉNERGIE

... à lire en pages centrales

© Photo : CRCD du BSL, CCDMD

UNE ENVOLÉE DE BOIS VERT

La certification FSC, un outil pour favoriser la foresterie durable



© FSC A.C. Tous droits réservés / Photo : MRNF, 2011

PAR JAMAL KAZI, coordonnateur pour la Corporation de gestion de la certification des territoires publics du Bas-Saint-Laurent

Depuis quelques années déjà, on a tous la joie de recevoir nos comptes de téléphone, d'électricité et d'autres services dans des enveloppes arborant un logo en forme d'arbre et de crochet, accompagné du sigle « FSC ». Mais qu'est-ce qui se cache derrière, hormis une facture (qu'on vous souhaite raisonnable) ?

Le [Forest Stewardship Council](#) est un système de certification indépendante, à l'instar de la certification biologique en agriculture, qui atteste que les pratiques forestières à l'origine du produit du bois ou de fibre répondent à des exigences bien précises en matière d'aménagement durable des forêts. Au-delà du respect des lois et règlements, cette certification demande des retombées positives pour les communautés autochtones, une priorité à un approvisionnement local en bien et services pour les opérations forestières, une saine cohabitation avec les autres utilisateurs du territoire et une optimisation de l'utilisation des diverses ressources forestières. Parmi les enjeux environnementaux considérés se trouvent l'utilisation d'essences exotiques, diverses mesures pour prévenir ou corriger les dommages à l'environnement immédiat, l'intégration d'un réseau d'aires protégées représentatif ou encore l'aménagement de la forêt de manière à ce que les travaux de récolte et d'entretien ressemblent aux processus naturels (feux, chablis, évolution de la forêt).

Ce système de certification a vu le jour dans la foulée du Sommet de la Terre de 1992, qui, pour plusieurs, n'a pas été concluant en matière de protection des forêts. Lassées de l'approche des gouvernements, diverses organisations (acheteurs de bois, groupes environnementalistes, syndicats et autres) ont alors décidé de recourir aux forces du marché et de développer un système de certification dont le logo aisément identifiable permettrait aux consommateurs d'encourager – et donc de propager – de saines pratiques d'aménagement forestier.

Le FSC endosse, depuis, différentes normes ou codes de pratiques adaptées aux diverses régions du globe. Ces normes s'articulent toutes autour de grands principes communs, mais leur application est adaptée aux divers contextes sociaux et environnementaux. La forêt boréale, la forêt feuillue et la forêt tropicale présentent, par exemple, des enjeux qui leur sont propres. Les normes utilisées au Québec ont été rédigées par un groupe constitué de représentants autochtones, industriels, syndicaux, de la forêt privée et de groupes environnementaux.

L'application de ces normes, sur le terrain, est vérifiée par des auditeurs accrédités. Leur vérification est par la suite contre-vérifiée par le FSC, qui s'assure que le travail est rigoureux et indépendant.

Au Bas-Saint-Laurent, les groupements forestiers sont des figures de proue en certification FSC au Québec (le Groupement forestier de Témiscouata détient la première certification de la province). Depuis le printemps 2011, cinq unités d'aménagement de la forêt publique bas-laurentienne détiennent aussi un certificat FSC. Les industriels forestiers travaillent à étendre ce certificat à deux autres territoires publics et à compléter les devoirs exigés d'eux pour le premier audit annuel, au printemps 2012. Cette certification permettra notamment aux usines s'approvisionnant en région de se placer favorablement au sein de leurs marchés respectifs.

Papier, carton, bois de construction, meubles, recouvrements extérieurs, panneaux, planchers, moulures... En privilégiant l'achat de produits forestiers certifiés FSC, vous encouragez la production de billots... bio ! ■

PROGRAMME ÉCOL'EAU :

la sensibilisation par la découverte !

PAR CLAUDE NORMAND, OBVNEBSL

Organisme des bassins versants
DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT
OBVNEBSL
Anciennement Conseil de bassin de la rivière Rimouski

En juin dernier, une centaine d'élèves de quatre classes de la région de Rimouski relâchaient les petits alevins de saumon qu'ils avaient vu éclore au cours de l'hiver. Ces élèves, âgés de 10 à 13 ans, participaient à un projet permettant de suivre les premiers stades d'évolution du saumon, de la réception des œufs jusqu'à la mise à l'eau. Ce projet pédagogique interactif, mis sur pied par la [Fédération québécoise du saumon atlantique \(FQSA\)](#), était coordonné par l'[Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent \(OBVNEBSL\)](#). Il s'agissait de l'un des trois volets du programme Écol'eau, mis sur pied par l'OBVNEBSL et visant à sensibiliser les jeunes à la protection des milieux aquatiques et riverains.



© Mise à l'eau des alevins, OBVNEBSL, 2011

Dans le cadre de ce volet, trois aquariums-incubateurs ont été installés dans les classes participantes, qui avaient la responsabilité de leur entretien et de leur bon fonctionnement. En mars dernier, environ 250 œufs fécondés de saumon atlantique ont été placés dans chacun des incubateurs, de façon à ce que les élèves puissent assister à leur éclosion et au développement des alevins. Autour de l'observation de ce phénomène, des activités ont été organisées sur la truite mouchetée et le saumon afin d'initier les élèves au cycle de vie de ces espèces, à leur anatomie, ainsi qu'à la nature et la fragilité de leur habitat. À l'arrivée

du mois de juin, les jeunes se sont rendus sur les rives de la rivière Rimouski pour y mettre à l'eau les alevins d'environ 3 cm de longueur, afin de leur permettre de continuer leur cycle de vie. Cette sortie leur a permis de jeter un œil nouveau sur la rivière en tant que milieu de vie et, par le fait même, d'être conscientisés par rapport à l'impact potentiel de nos activités sur cet écosystème ainsi que sur les organismes qu'il abrite.



© Alevins nouvellement éclos, dotés de leur sac vitellin, OBVNEBSL, 2011

Le programme Écol'eau de l'OBVNEBSL comprend aussi deux autres volets éducatifs accessibles aux enseignants, soit une trousse éducative centrée sur les milieux humides et leur importance ainsi qu'une autre sur les cours d'eau en général et les divers phénomènes et organismes qui les caractérisent. Par des ateliers en classe et des sorties en plein air, chacun de ces volets permet aux jeunes de s'émerveiller devant les milieux aquatiques qui les entourent, pour ensuite se les approprier et, espérons-le, veiller à leur protection. L'OBVNEBSL souhaite ainsi participer à la formation d'adultes soucieux de l'environnement qui sauront propager ces enseignements dans leur entourage pour, enfin, les perpétuer dans les années à venir.

Le programme Écol'eau sera offert, cette année encore, aux élèves de la MRC de Rimouski-Neigette ainsi qu'à ceux de la MRC de La Mitis, et ce, grâce au soutien de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Pour en savoir plus sur la possibilité d'accueillir l'un de ces projets dans votre classe ou dans celle de votre enfant, contactez Mme Claude Normand, coordonnatrice de projets et aux communications pour l'OBVNEBSL. L'inscription au programme Écol'eau est gratuite et sera faite dans la limite du financement disponible par volet. ■

AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU LITTORAL AU BAS-SAINT-LAURENT, DU CONCRET !



© Photo : Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, 2011



PAR ÉTIENNE BACHAND ET MARIE-NOËLLE JUNEAU
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a terminé sa grande tournée **Côtes à Côtes face aux risques côtiers** en février 2011. De Berthier-sur-Mer jusqu'à Les Méchins, plus de 750 personnes ont assisté à ces soirées d'information. Au cours de la tournée, les participants ont été invités à s'exprimer sur les aspects qu'ils auraient souhaité aborder ou traiter de manière plus approfondie. L'avenue des solutions pratiques et les alternatives aux techniques dures s'avèrent être les plus grandes préoccupations des riverains face à l'érosion des berges.

Afin de répondre à cette préoccupation, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire est heureux d'annoncer l'obtention d'un financement de plus de 110 000 \$ grâce, entre autres, au programme Interactions Communautaires, afin de promouvoir les bonnes pratiques d'aménagement et de restauration du littoral au Bas-Saint-Laurent et de réaliser des travaux de restauration de deux plages de la région endommagées lors de la tempête du 6 décembre 2010.

Fort de l'expertise acquise cet été lors de la restauration d'un site à l'embouchure de la rivière Mitis, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire s'associe aujourd'hui aux municipalités de Rivière-Ouelle et de Sainte-Flavie

dans la réalisation de travaux de restauration de plages endommagées lors de la tempête de décembre 2010. Ces travaux incluront éventuellement une recharge en sable des plages ciblées qui sera combinée à une technique de végétalisation afin de stabiliser l'intervention.

Rappelons que pour procéder à la restauration de l'embouchure de la rivière Mitis, en juin dernier, le Comité ZIP a initié une activité de revégétalisation, en collaboration avec les Amis des Jardins de Métis, le Comité de protection de l'embouchure de la rivière Mitis, ainsi qu'avec les écoles Norjoli et des Cheminots-de-Saint-Rémi de Price. La restauration du site comprenait une plantation de plus de 3 000 plants d'élyme des sables. Cette restauration a été couronnée de succès, car les plants ont déjà commencé leur travail de captation de sable et d'engraisement naturel de la plage et ont d'ailleurs bien résisté au passage de la tempête Irène à la fin d'août.

Dans le cadre du nouveau projet, un guide des bonnes pratiques d'aménagement en milieu littoral sera aussi élaboré et distribué sur le territoire. Celui-ci comprendra notamment une liste d'espèces végétales indigènes au Bas-Saint-Laurent qui guidera le riverain dans son aménagement de la côte. Le choix d'espèces indigènes adaptées à la région assure le succès de la plantation et évite la compétition avec la biodiversité en place.

L'importance de réfléchir à des solutions adéquates et durables face aux risques côtiers afin d'assurer un avenir viable pour les habitats naturels côtiers et les communautés riveraines demeure la trame de fond du projet. La restauration des plages et le guide des bonnes pratiques en milieu côtier visent la restauration des environnements côtiers, de manière à offrir une protection naturelle contre l'érosion et à participer à la conservation des habitats. ■

Saviez-vous que ...



**Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité**

À la suite de l'Année internationale de la biodiversité en 2010, l'ONU a déclaré la période 2011-2020 comme la Décennie pour la biodiversité. Pour connaître le Plan stratégique pour la diversité biologique et les objectifs spécifiques, consultez le www.cbd.int/sp/.



EXPLORATION ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE GOLFE DU SAINT-LAURENT : DE LA CONSTERNATION À L'ACTION

PAR DANIELLE GIROUX,
porte-parole de la Coalition Saint-Laurent
et présidente d'Attention Fragiles

La tournée de 13 conférences-échanges de la [Coalition Saint-Laurent](#) en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord aura permis de rencontrer plus de 400 personnes et de dégager des constats importants, bien que prévisibles : un manque criant d'information, des préoccupations tangibles et un grand sentiment d'impuissance.



- Comment se fait-il qu'on ne soit pas au courant du projet Old Harry ?
- C'est quoi une évaluation environnementale stratégique (ÉES) ?
- Tout est déjà décidé d'avance par les gouvernements
- Que puis-je donc faire, moi, comme simple citoyen ? C'est choquant et décourageant.

Voilà quelques-uns des commentaires exprimés de manière récurrente.

Le gouvernement du Québec s'est engagé dans une voie consultative auprès de la population dans le cadre de sa [deuxième évaluation environnementale stratégique \(ÉES2\)](#) qui couvre les bassins de la Baie des Chaleurs, d'Anticosti et de Madeleine. Elle fait suite à l'ÉES1 qui enveloppait le bassin de l'estuaire maritime et du nord-ouest du golfe du Saint-Laurent. Ce processus saura-t-il répondre aux attentes des communautés côtières du golfe qui subiraient inévitablement les impacts d'une industrie pétrolière implantée dans le Saint-Laurent ?

Premières Nations et non-autochtones se sont rassemblés à Gesgapegiag pour réclamer un moratoire sur les hydrocarbures dans tout le golfe du Saint-Laurent.



© Photo : Raymond Gauthier, 2011



© Photo : Jérôme Spaggiari, 2011

[suite de l'article page suivante](#) ►



© Photo : Jérôme Spaggiari, 2011

Les lacunes identifiées dans ce processus sont de plus en plus nombreuses et font ressentir que les dés semblent joués, car

- très peu de gens sont au courant du processus de consultation publique qui prendra fin le 16 janvier 2012 ;
- les enjeux sont si importants et complexes que le rattrapage des connaissances semble insurmontable ;
- le défi même pour les organismes invités à y participer est grand, par manque de connaissances et de ressources ;
- le document de consultation n'a été rendu public que la journée du début des consultations ;
- on estime que l'analyse du rapport préliminaire complet (de 671 pages) requiert le travail d'une équipe d'experts de plusieurs semaines ;
- le formulaire à remplir pour émettre ses commentaires est jugé complexe et dissuasif ;
- nulle part le processus ne donne l'occasion de se prononcer sur la stratégie énergétique du Québec, sur la pertinence de lever ou non le moratoire et sur les impacts du projet Old Harry.

Dans ce contexte, il apparaît inconcevable de considérer ce processus comme une consultation publique. Il s'agit tout au plus d'une démarche limitée et exigeante de partage d'information avec la firme de consultants, un exercice difficilement accessible à la population.

Un réel débat public sur la levée ou non du [moratoire](#) devra nécessairement avoir lieu, par exemple à l'initiative du BAPE, une fois le rapport de l'ÉES2 finalisé.

Aussi, depuis des mois, nous réclamons que les cinq provinces du golfe agissent en concertation dans ce dossier. Terre-Neuve pourrait autoriser un forage exploratoire à six kilomètres des frontières du Québec, en plein cœur du golfe, et ce, dès 2012.

Dans ce contexte, nous devons réitérer au gouvernement du Québec la nécessité d'œuvrer en concertation avec les provinces de l'Atlantique afin que chacune décrète un moratoire sur son territoire et qu'enfin le golfe soit géré de manière intégrée en partenariat avec ceux dont c'est la responsabilité principale, notamment le ministère de Pêche et Océans Canada ;

de tenir au Québec de réelles consultations publiques sur le choix de lever ou non le moratoire, et ce, à la fin de l'ÉES2.

L'avenir du golfe n'est en aucun cas la seule responsabilité du gouvernement. La décision d'implanter ou non une industrie des hydrocarbures dans cette petite mer fragile et partagée doit revenir directement à l'ensemble des communautés du golfe.

Vous avez jusqu'au 16 janvier 2012 pour transmettre vos commentaires ou votre mémoire par courriel à ees@mrfn.gouv.qc.ca. L'utilisation du [formulaire](#) en ligne n'est plus exigée, bien que vous puissiez choisir de l'utiliser. ■

Saviez-vous que ...



20^e

anniversaire !

Regroupement
des conseils régionaux
de l'environnement

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) célèbre cette année ses 20 ans de mobilisation et d'action au Québec. Pour souligner cet événement marquant, il a lancé l'ouvrage **Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement : 1991-2011**, qui retrace, à travers le contexte sociopolitique québécois, les étapes de la vie de l'organisme et les grandes actions qu'il a menées avec les conseils régionaux de l'environnement. La version électronique est disponible au www.rncreq.org.

CAHIER SPÉCIAL

ÉNERGIE



PRODUCTION D'ÉNERGIES PROPRES AU BAS-SAINT-LAURENT : emplois et richesse collective

PAR MICHEL MORIN, maire de Rivière-du-Loup et président d'honneur des Rendez-vous de l'énergie au Bas-Saint-Laurent

Le vent, la biomasse, le sol, l'eau et même le soleil sont toutes des ressources abondantes au Bas-Saint-Laurent que nous pouvons utiliser pour créer des emplois et de la richesse collective.

Les projets éoliens communautaires permettent aux municipalités d'être actionnaires et de générer des revenus autres que ceux des comptes de taxes pour se développer. Par exemple, dans le projet éolien Viger-Denonville de 25 MW dans la MRC de Rivière-du-Loup, la société en commandite dont l'actionariat est à 50 % par les municipalités de la MRC et à 50 % par l'entreprise privée Innergex, près de 1 M \$ seront partagées en bénéfices annuels pendant 20 ans parmi les municipalités actionnaires. C'est beaucoup plus de revenus collectifs allant aux municipalités que pour un projet éolien détenu à 100 % par des intérêts privés. Ainsi, la récupération des 200 MW du projet éolien avorté de Skypower au bénéfice des huit MRC du Bas-Saint-Laurent constitue une grande priorité régionale.

La Matapédia a défriché le secteur de la biomasse, qui remplace le mazout dans le chauffage, et plusieurs projets de chaufferies au bois ont été réalisés, sont en cours de réalisation ou en étude de faisabilité dans tout le Bas-Saint-Laurent. Le modèle des coopératives d'énergie, comme au Témiscouata, s'avère intéressant pour maximiser la richesse collective en découlant. Celui des sociétés d'économies mixtes, où les municipalités sont actionnaires à 51 % et plus, comme dans le projet de biométhanisation de Rivière-du-Loup, offre un autre modèle d'affaires pour les collectivités. Il nous faut des chaînes de valorisation (producteurs, transformateurs, utilisateurs) de la biomasse à tous les 100 kilomètres au

Bas-Saint-Laurent. Nous devons aussi diversifier nos types de biomasse : résidus forestiers, résidus agricoles non alimentaires, bois recyclé ou cultures énergétiques de terres en friche.

Pour le sol, le recours à des réseaux géothermiques pour chauffer des bâtiments volumineux ou des habitations de projets domiciliaires importants s'avère une autre piste à suivre pour la richesse collective si les municipalités deviennent actionnaires de ces réseaux.

En ce qui a trait à l'eau, les mini-centrales, à condition qu'elles soient au fil de l'eau, constituent selon moi une occasion d'affaires à analyser par les municipalités, en prévision des prochains appels d'offres d'Hydro-Québec.

Enfin, le [Centre spécialisé de technologie physique du Québec \(CSTPQ\)](#) de La Pocatière a montré que l'utilisation de l'énergie solaire thermique pour chauffer l'air et l'eau est possible et rentable au Bas-Saint-Laurent. C'est une filière mésestimée, car le potentiel solaire du Québec est plus grand que celui de l'Allemagne, où cette source d'énergie est grandement développée. De plus, le CSTPQ a innové en associant la géothermie avec le solaire thermique de l'air et de l'eau.

Finalement, les occasions d'emploi et la richesse collective augmenteront au Bas-Saint-Laurent avec la production d'énergies propres et je lance un appel à toutes les municipalités pour les développer car, en plus, elles apportent des bénéfices environnementaux et permettent de mettre en valeur le Créneau d'excellence ACCORD – Écoconstruction en émergence. Ça, c'est du développement durable concret ! ■



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

- Attendu que le Québec possède un profil énergétique enviable, puisque 50 % de toute l'énergie qui y est consommée provient de sources renouvelables ;
- Attendu que le Québec dispose d'opportunités considérables en matière d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique et de ressources énergétiques renouvelables ;
- Attendu que le Québec possède tous les atouts nécessaires pour mettre à profit ce vaste potentiel : universités, centres de recherche, savoir-faire et expertise à l'avant-garde, entreprises innovantes, accès à des technologies propres, accès au capital, mouvement coopératif et solidaire dynamique ;
- Attendu que le profil énergétique avantageux du Québec est toutefois assombri par l'utilisation du pétrole, qui représente 40 % de l'énergie consommée par les Québécois ;
- Attendu que, dans l'état actuel des choses, le pétrole joue un rôle crucial pour la production et la consommation de biens et de services, le transport des personnes et des marchandises et de nombreux autres aspects de notre vie en société ;
- Attendu que la demande mondiale croissante pour le pétrole et le caractère épuisable de cette ressource menacent l'économie québécoise et son développement ;
- Attendu que l'importation de pétrole entraîne une fuite de capitaux de l'ordre de dix à vingt milliards de dollars par an, somme qui rapporterait davantage si elle était investie ici au Québec ;
- Attendu que l'utilisation du pétrole affecte la santé publique et contribue à l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, responsables des changements climatiques ;
- Attendu que le modèle de développement axé sur l'utilisation de l'automobile provoque l'étalement urbain, crée des pressions insoutenables sur le développement et l'entretien des infrastructures, cause des dommages variés et significatifs à l'environnement et accentue la dépendance au pétrole ;
- Attendu que plus le statu quo perdure, plus les conséquences de cette dépendance s'alourdissent pour la société québécoise ;
- Attendu que d'autres sociétés dans le monde recherchent et mettent en œuvre des solutions pour réduire leur dépendance au pétrole ;
- Attendu que la mise en œuvre d'une stratégie visant la réduction de la dépendance au pétrole, qui reposerait sur la réduction de la consommation et l'augmentation du recours aux énergies renouvelables, apporterait de nouvelles et grandes opportunités pour le développement des territoires du Québec, tout en étant bénéfique pour l'économie, l'environnement et la santé publique ;



CONTACTEZ

Cédric Chaperon | RNCREQ - Chargé de projet en énergie et changements climatiques
Maison du développement durable | 50, Sainte-Catherine ouest - bur. 380 | Montréal H2X 3V4
Bureau : 514 861-7022, poste 27 | Courriel : cedric.chaperon@rncreq.org



POUR UNE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE

- ▷ Nous, signataires de cette déclaration, reconnaissons qu'il est non seulement possible, mais nécessaire que le Québec s'engage résolument dans la voie de la réduction de sa dépendance au pétrole, et qu'il en fasse un projet de société rassembleur et stimulant.
- ▷ Nous croyons qu'un tel projet devrait constituer la pierre angulaire de la stratégie qui permettra au Québec d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de GES qu'il s'est fixé pour 2020. Elle pavera la voie aux réductions qui seront nécessaires au-delà, tout en tirant profit des opportunités économiques qui découleront de l'ouverture du marché du carbone.
- ▷ Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un défi de taille puisqu'il faudra modifier significativement la manière d'occuper le territoire, de développer les régions, de produire les biens et services et de consommer l'énergie. Définir cette vision porteuse et structurante exigera un leadership fort qui saura rallier et mobiliser les multiples parties prenantes de notre société.
- ▷ Nous affirmons qu'une réduction progressive et planifiée de la consommation du pétrole aura assurément des impacts positifs sur le développement économique régional, la balance commerciale québécoise, l'emploi et notre qualité de vie, lesquels seront supérieurs aux éventuels impacts négatifs du statu quo. Ce faisant, c'est toute notre société qui en sortira gagnante. Notre leadership saura assurément inspirer le monde.

En conséquence, nous nous engageons...

- à réaliser annuellement, d'ici 2020, des actions concrètes, dans le respect des réalités régionales, pour qu'ensemble nous puissions réduire significativement la dépendance au pétrole du Québec ;
- à nous engager dans des initiatives communes visant l'éducation, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs de notre milieu à l'égard des enjeux de production et de consommation de l'énergie ;
- à intervenir, avec nos partenaires du milieu, auprès des différents paliers de gouvernement et des décideurs pour qu'ils adoptent et mettent en œuvre une stratégie globale et intégrée de réduction de la dépendance au pétrole ;
- à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie, selon notre expertise et notre domaine d'activité ;
- à soutenir cette stratégie pour qu'elle constitue le fer de lance du Plan d'action québécois 2013-2020 sur les changements climatiques et à nous assurer qu'elle comportera des cibles, des moyens et des échéanciers précis.

Vous voulez que votre organisation fasse partie des leaders qui seront dans le peloton de tête de cette transition énergétique ?

Rien de plus facile ! Lorsque votre organisation sera prête à signer la déclaration, vous n'avez qu'à communiquer avec Cédric Chaperon afin qu'il l'ajoute à la liste des signataires.

**VOUS ADHÉREZ
À CETTE VISION ?**

LA SUITE DES CHOSES



Réduire notre dépendance au pétrole tout en nous enrichissant collectivement, ici, en région, en améliorant notre qualité de vie et en répondant à certains des enjeux environnementaux les plus criants. Quel beau projet de société ! Le texte de Michel Morin, en page 7, montre à quel point le Bas-Saint-Laurent est bien positionné pour amorcer ce virage.

La **première étape** de votre engagement est la signature, par votre organisation, de la **déclaration** située en page centrale de ce cahier spécial. Notez bien que le mot « organisation » y est utilisé au sens large, pour désigner une compagnie, un organisme à but non lucratif, une association bénévole ou toute autre entité dont vous êtes membre ou employé, qui pourrait vouloir prendre position publiquement dans la **réduction de notre dépendance collective au pétrole**.

En plus de signer la déclaration, vous pouvez lire toute la documentation sur la démarche à **la page dédiée aux Rendez-vous de l'énergie du site Web du conseil de l'environnement**



La **prochaine étape** de notre démarche débutera par la publication des **recommandations** que notre **comité consultatif** régional a émises à partir de la synthèse des échanges. Ce comité élargi, très représentatif de la région par la diversité des acteurs qui le composent, a approfondi la réflexion régionale en articulant l'action à mener autour de trois chantiers importants.

C'est sur cette base que nous lancerons la **deuxième phase régionale de cette démarche**, la conception d'un **plan d'action régional de réduction de notre dépendance au pétrole**. Notre comité consultatif sera de nouveau mis à contribution afin de poursuivre le travail amorcé. Nous passerons en « mode solutions » et ciblerons les gestes que le Bas-Saint-Laurent devra poser et les moyens qui seront nécessaires pour couronner ce défi de succès. Quelques postes seront potentiellement disponibles à cette étape. Si vous êtes intéressé à participer à ces travaux, contactez le conseil de l'environnement.

Tout au long de la démarche, nous informerons nos membres de la progression de l'élaboration du plan d'action, notamment par notre bulletin électronique **Écho-Flash**. Si vous ne le recevez pas, c'est une raison de plus pour **devenir membre** du conseil de l'environnement !

Comme vous le voyez, la question énergétique occupe une place de plus en plus prépondérante dans les préoccupations que traite le Conseil régional de l'environnement. C'est une question structurante, car nous devons faire nos choix énergétiques, entre autres en utilisant la bonne source d'énergie au bon endroit.

Pour être à l'affût des nouveautés de ce dossier, rendez-vous au www.crebsl.com et au www.rdvenergie.qc.ca



LE PREMIER FORUM SOCIAL BAS-LAURENTIEN : un succès mobilisateur qui aura des suites

PAR JEAN-FRANÇOIS GIRARD,
Forum social bas-laurentien

Tenu à Esprit-Saint du 30 septembre au 2 octobre 2011, le premier [Forum social bas-laurentien](http://www.forumsocialbaslaurentien.org) a accueilli 480 personnes. Tel qu'espéré, l'événement a été un moment intense d'échanges et de débats stimulants et mobilisateurs pour la société civile de la région.



© Photo : COD, 2011

Les participants sont repartis enchantés par la pertinence et la profondeur des échanges, par la qualité de la programmation et par l'efficacité de l'organisation. L'esprit festif y était et la fibre militante et engagée vibrait allègrement. Le comité organisateur est très satisfait du nombre et de la diversité des participants accueillis. Les personnes présentes étaient d'âges variés et provenaient de toutes les MRC de la région, mais aussi d'ailleurs au Québec. On y venait en tant que citoyens engagés, élus, représentants d'organismes communautaires ou encore en provenance des milieux culturel, socioéconomique, religieux, autochtone, éducationnel, syndical et autres.

Les échanges des participants ont permis l'identification de plusieurs pistes d'actions réalistes portant sur divers enjeux du développement social régional. Les propositions étaient toutes portées par une volonté ferme de renforcer la vitalité de la région et de concrétiser le concept d'occupation dynamique du territoire.

« - On souhaite créer des liens plus forts en passant par un véritable réseautage des mouvements sociaux, afin d'augmenter la force de frappe des différentes luttes et revendications en cours et à venir.

On trouvera, au cours de l'automne, sur le site Internet du [Forum social bas-laurentien](http://www.forumsocialbaslaurentien.org) (www.forumsocialbaslaurentien.org), les actes du forum ainsi qu'un manifeste qui reprendra les enjeux et les priorités identifiés durant cette fin de semaine historique. Chacun des citoyens et chacune des organisations intéressés deviendront alors responsables de s'approprier les conclusions et les propositions issues du forum. Chacun choisira les éléments qui l'interpellent et déterminera comment il désire les faire vivre et avec quels partenaires. Les suites concrètes du Forum social bas-laurentien et les gains tangibles qui en découleront sont entre les mains de la société civile régionale.

Le comité organisateur du forum a osé l'utopie d'Esprit-Saint... Il a relevé le défi et gagné son pari ! Le rêve est devenu réalité. Le lieu et l'histoire des luttes de résistance des [Opérations Dignité](#) ont porté l'élan du forum. Croyant au projet, la population du village a offert un accueil chaleureux. Elle estime que le forum aura laissé une marque indélébile dans le village, mais aussi dans le milieu rural régional aux prises avec les défis qu'impose la dévitalisation.



© Photo : COD, 2011

Le comité organisateur remercie chaleureusement la population d'Esprit-Saint, tous les bénévoles, les nombreux partenaires ainsi que les participants à cet événement qui a su réchauffer le Bas-Saint-Laurent ! Lors de la plénière, les mots de la fin se résumèrent ainsi :

« - Osons l'utopie, continuons de rêver, de déranger et passons à l'action !
- En route vers la tenue d'un deuxième forum social régional dans quelques années ! ■

LES DÉPOTOIRS CLANDESTINS



© Photo : Jean-Philippe Thibault, l'Avant-Poste, 2011



PAR ÉCOLO VALÉE ET MITIS

Lors d'une balade en forêt, il est malheureusement fréquent de découvrir une pile de débris jetés en pleine nature. Il existe en effet des centaines de dépotoirs clandestins dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Les territoires des MRC de La Mitis et de La Matapédia ne font pas exception à ce triste portrait. On y retrouve de tout : des carcasses automobiles aux sacs à ordures, en passant par des électroménagers, des jouets et des articles de sport. Comme pour le reste de nos matières résiduelles, la grande majorité de ces biens pourrait pourtant être mise en valeur par la réutilisation, le recyclage ou le compostage au lieu d'être sauvagement jetée dans nos milieux naturels.

En plus de donner une image négative de notre région sur la scène touristique, ces dépotoirs clandestins polluent les sols et l'eau. Par exemple, plusieurs substances toxiques contenues dans la peinture, le lubrifiant, l'huile, l'acide de batterie et l'antigel d'une carcasse de voiture sont dispersés dans l'environnement par l'action de l'eau. Malgré leur taille souvent peu étendue, les dépotoirs sauvages sont donc une grave menace à notre santé et aux écosystèmes.

Si vous apercevez ce genre de dépotoir, il est impératif de signaler son emplacement à votre municipalité. La

confidentialité de votre appel est assurée. S'il est parfois difficile de prouver qui l'a utilisé, des travaux de nettoyage sont à tout le moins possibles lorsque les citoyens le dénoncent aux autorités compétentes. [Écolo Vallée et Mitis](#) envisage d'ailleurs de faire sa part en participant à d'éventuels travaux de restauration de sites.

Luttez, vous aussi, contre ce fléau en dénonçant et, surtout, encouragez votre entourage à faire de même ! ■

Saviez-vous que ...

La réduction
à la
source



LE GUIDE

Le Conseil de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a réalisé un [guide](#) en format électronique comprenant des exemples d'activités de réduction à la source à instaurer au travail. Cet outil, à l'intention des industries, des commerces et des institutions (ICI), donne également des ressources à consulter dans chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent pour en savoir davantage sur la gestion des matières résiduelles. Le guide « La réduction à la source, un principe de base à adopter ! » est disponible au www.crebsl.com.

LA PENSÉE ENVIRONNEMENTALE, UN MODE DE VIE



PAR ARMOR DUFOUR,

Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata

Il fut un temps où l'achat d'un produit n'était qu'un geste à caractère économique pour la majorité des gens. L'achat comblait un besoin individuel ou collectif, sans préoccupation aucune pour améliorer l'environnement physique et social.

Peu à peu, les conséquences du gaspillage des ressources de la planète, le coût et les dangers de certaines pratiques firent prendre conscience à nos sociétés modernes de la nécessité d'adapter leur mode de vie à ces nouvelles réalités. La pensée environnementale était née, c'est-à-dire une préoccupation constante pour un développement durable.

La pensée environnementale, c'est un questionnement devenu nécessaire sur le produit acheté. Cet achat est-il vraiment indispensable ? Laisse-t-il une empreinte écologique importante ? Est-il trop emballé ? Vient-il de l'autre bout du monde tout en étant fabriqué avec une matière première d'ici ? Sa fabrication exige-t-elle de l'énergie polluante avec un rejet important de CO₂ ? Aurait-il été moins polluant conçu avec d'autres matériaux ? Le travail nécessaire à sa fabrication a-t-il été rémunéré équitablement ? Après sa vie utile, comment en dispose-t-on ? Peut-il être recyclé ou réutilisable ? Voilà autant de questions qui expriment cette pensée environnementale.



Cette pensée oblige à revoir nos habitudes de consommation et nos procédés de production et de distribution. Comment justifier au reste du monde qui souffre du manque de céréales que la production d'un kilo de viande exige plus de dix kilos de céréales, le plus souvent issues de la monoculture, avec les OGM associés, une surabondance de fertilisants chimiques, de phytocides, et d'insecticides ? Et que dire de « l'animal-usine » dans la production du lait, des œufs et du porc...

Une pensée environnementale, c'est réduire notre consommation énergétique, privilégier des projets dont le taux d'énergie nette est élevé. Déjà, des recherches nous indiquent une échelle d'efficacité en ordre décroissant d'impact négatif : l'hydroélectricité, la biomasse, le solaire thermique, l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, le biogaz à partir des matières organiques résiduelles puis, en dernier, l'éthanol de maïs, les énergies fossiles telles que le pétrole, les gaz bitumineux et de schiste et le nucléaire.

Penser environnement, c'est aussi fermer un robinet qui coule, éteindre une lampe au besoin, acheter des aliments de saison et de proximité, pratiquer le covoiturage, conduire un véhicule qui consomme moins, etc. Les humains et la planète ne s'en porteront que mieux. ■

© Photo : iStockphoto, 2011

UNE COALITION POUR UN URBANISME VIABLE À RIMOUSKI

PAR ANDRÉANNE DEMERS,
Poids vert de Rimouski-Neigette,
membre de COEUR



© Photo : Armand Dubé, 2011



Cette année, à Rimouski, s'est formée la [Coalition des organismes pour l'environnement et l'urbanisme à Rimouski \(COEUR\)](#) à la suite de l'annonce par la Ville de la révision de son plan d'urbanisme. Transport, espaces verts, gestion des déchets, gestion de l'eau, vie de quartier, services à la communauté – les enjeux de l'urbanisme sont multiples et ils sont au cœur de notre vie quotidienne.

La Coalition est un rassemblement de groupes militants en environnement et de groupes communautaires soucieux de la qualité du milieu de vie urbain à Rimouski. Dans le but de participer au processus de consultation sur le nouveau plan d'urbanisme de la ville de Rimouski, les organismes membres de COEUR se sont rencontrés à plusieurs occasions pour effectuer un bilan de l'urbanisme à Rimouski et en faire ressortir les enjeux. Ces discussions ont porté principalement sur l'étalement urbain, le transport et l'environnement, trois enjeux majeurs de l'urbanisme à Rimouski. Pour COEUR, les principes directeurs du prochain plan d'urbanisme devraient notamment promouvoir l'amélioration de la vie communautaire et favoriser un environnement sain.

L'atteinte de ces objectifs passe par l'aménagement du territoire, pour former des milieux de vie complets en offrant, à distance raisonnable, différents types d'habitation, de services essentiels, de commerces, d'emplois, d'écoles, de parcs et d'autres espaces publics. C'est en priorisant le développement de zones de mixité d'usages ou en favorisant la densification de l'occupation du territoire que ces objectifs pourraient être atteints. De plus, pour améliorer notre qualité de vie et faire de Rimouski un endroit où il fait davantage bon vivre, nous devons collectivement protéger notre environnement et la biodiversité, en plus de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, nous devons, entre autres, augmenter la superficie d'espaces verts, prioriser le transport actif et diminuer les incitatifs actuels favorisant le transport automobile.

COEUR est heureuse de participer au processus de consultation publique de la Ville, déjà bien engagé. Cette implication des citoyens et des groupes intéressés est nécessaire à l'élaboration d'un plan d'urbanisme moderne qui reflètera les valeurs et les besoins des Rimouskois, présents et futurs.

En date de l'automne 2011, les membres de la Coalition sont Le Poids vert de Rimouski-Neigette, le Ralliement Jeunesse, la Société d'horticulture de Rimouski, la Table en environnement de l'UQAR, le Groupe de simplicité volontaire de Rimouski, le Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic, l'AGE UQAR, L'Arrimage et le Comité Logement Rimouski-Neigette. ■



© Place des Anciens Combattants, Ville de Rimouski, 2011

LA BAIE DE RIMOUSKI : une Zone importante pour la conservation des oiseaux !

PAR FRANÇOISE BRUAUX ET JEAN-ÉTIENNE JOUBERT,
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Les adeptes d'ornithologie et les randonneurs savent depuis des années que la baie de Rimouski est un site remarquable pour observer une multitude d'oiseaux. Dans le monde, d'autres sites naturels comparables à celui de Rimouski sont désignés par l'appellation ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) ou IBA (International Bird Area). Pour bénéficier de ce statut honorifique, un site doit offrir un habitat essentiel à plusieurs espèces d'oiseaux pendant au moins une phase de leur cycle de vie. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable de la coordination du programme et qui assure les liens avec les partenaires locaux, provinciaux et nationaux.

À la suite d'une demande formulée par le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, la ZICO du marais de Pointe-au-Père s'étend maintenant à toute la baie de Rimouski, du Rocher Blanc, à l'ouest, jusqu'au marais de Pointe-au-Père, à l'est (anse au Lard). Elle englobe aussi l'île Canuel, l'île Saint-Barnabé et la réserve nationale de faune de Pointe-au-Père. Cette nouvelle ZICO se nomme « ZICO de Rimouski » et couvre une aire beaucoup plus importante que l'ancienne ZICO du marais de Pointe-au-Père.

Un récent portrait des habitats côtiers de la baie de Rimouski a permis de dégager certains faits pertinents pour l'extension de l'ancienne ZICO de Pointe-au-Père. La présence d'un important herbier de zostère marine, un habitat du poisson productif à l'échelle primaire du Saint-Laurent, attire de surcroît des concentrations d'oiseaux aquatiques majeures. La présence d'une héronnière sur l'île Saint-Barnabé, à proximité de cet herbier, et la fréquentation par certains anatidés retrouvés en nombre significatif, comme le Garrot à œil d'or, la Bernache cravant et le Canard noir, témoignent également de la productivité de cet habitat.

Des types de côtes variées, des estrans rocheux aux marais maritimes en passant par des plages colonisées par un cortège diversifié de plantes de bord de mer, offrent des habitats pour plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux liés aux milieux littoraux, dont certaines sont en péril, telles le Garrot d'Islande ou le Faucon pèlerin de la sous-espèce *anatum*. Pour compléter le portrait, la nouvelle ZICO englobe deux superbes marais côtiers, soit la réserve nationale de faune de Pointe-au-Père (RNF) et le marais de Sacré-Cœur, ▶



reconnus pour leur intégrité. Des habitats côtiers plus rares font également partie de la ZICO de Rimouski. Par exemple, la lande maritime au Rocher-Blanc/Îlet Canuel abrite une végétation calcicole et nordique, relique de la dernière glaciation.

Durant la prochaine année, [Nature Québec](#) et le [Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire](#) s'affaireront à produire des outils éducatifs pour sensibiliser la population à la richesse de ce milieu, de même que des balises afin de délimiter la ZICO. Un plan de conservation est également en cours de réalisation pour assurer la protection des habitats essentiels pour les espèces aviaires. ■

Saviez-vous que ...

DÉMÊLER LES CERTIFICATIONS « VERTES »

Il est difficile pour les consommateurs de connaître les significations des nombreuses certifications « vertes » que l'on trouve sur le marché québécois. Plusieurs questions se posent quant à leur fonctionnement et à leur crédibilité. C'est pourquoi le site Internet Certification Québec a été créé. L'outil, une initiative d'ÉcoCoop (www.eco-coop.ca), présente les principaux logos, un lexique et des actualités. Bonnes découvertes !



www.certification-quebec.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Membres du conseil exécutif

- Présidente, Karine Malenfant, *Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent*
- Vice-président, Jacques Chauvette, *Le Poids vert de Rimouski-Neigette*
- Trésorier, Yanick Gendreau, *CADUCC de l'UQAR*
- Secrétaire, Jean Bachand, *Société de conservation de la Baie de l'Isle-Verte*
- Officier, Françoise Bruaux, *Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire*

Autres membres du conseil d'administration

- Guy Ahier, *Groupe UNI-VERT de Matane*
- Jérémie Caron, *Première nation Malécite de Viger*
- Armor Dufour, *Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata*
- Guy Frigon, *Communauté autochtone (CAGG)*
- Bermond Gagné, *Écolo Vallée et Mitis*
- René Pelletier, *Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche*

MESSAGE À NOS LECTEURS

Publié depuis 1996, le périodique l'Écho-Système permet à la population bas-laurentienne d'avoir accès gratuitement à des informations de choix sur les débats environnementaux qui nous concernent tous.

La tribune de l'Écho-Système est ouverte à vous, citoyens et organismes soucieux de partager des informations importantes provenant de votre implication dans les dossiers environnementaux qui nous préoccupent. Vous pouvez faire parvenir vos textes par courriel au crebsl_mel@globetrotter.net.

Fiche d'adhésion

Oui, j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas-Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre, individuel (selon ressources) 5\$ 10\$ Organisme (selon ressources) 10\$ 25\$ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Retournez à : CREBSL, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5